Déconnexion des fosses septiques

Une nouvelle et dernière campagne de déconnexion de fosses septiques est lancée par la commission géographique Sauer Pechelbronn du Syndicat des eaux et de l'assainissement du Bas-Rhin (SDEA).

Si vous êtes encore raccordé au réseau public d'assainissement par le biais d'une fosse septique, il faut procéder à sa déconnexion. Ces travaux peuvent être réalisés par vos soins ou par une entreprise. Cette modification doit être faite sous contrôle du SDEA : un technicien vous donnera les conseils appropriés. Sachez qu'une aide financière pourra vous être accordée si vous passez par l'entreprise titulaire du marché signé par le SDEA. Attention, cette aide est occasionnelle et un dossier de subvention devra être complété par vos soins avant le 1er juin 2012 !

Pour un devis ou tout renseignement complémentaire adressez vous à :

M. Franco Calvani et/ou Marc Tultmann
Tél. 03 88 05 32 45 03 88 19 23 45
Courriel : franco.calvani@sdea.fr

Sachez que votre redevance d'assainissement peut être revue à la hausse si votre installation n'est pas conforme à la règlementation.